

La Magdelaine sur Tarn vide grenier Dimanche 05 octobre 2025

Vide grenier soumis à la réglementation en vigueur (LOI n° 2008_776 du 4/08/2008)

Nature des marchandises autorisées : vêtements d'occasion, bibelots, jouets, livres, disques, CD- DVD, matériels de sport, meubles et articles de puériculture, vaisselle, outils, cartes postales

ALIMENTAIRE soumis à autorisation.

Règlement :

- Accueil des exposants de 6h30 à 8h00 - Rangement à 18 h00.
- Les emplacements seront attribués suivant les arrivées et devront être **laissés propres à votre départ**.
- Les emplacements non occupés à 8h30 seront laissés à la disposition des organisateurs.
- Les annulations seront possibles jusqu'au vendredi 26 septembre 2025. Au delà, le montant de la réservation ne sera pas remboursé.
- Toute inscription ne sera pas remboursée en cas d'absence, sauf annulation de l'organisateur.
- Tout exposant est tenu de présenter tous les documents en règle.
- En application de l'article L324-10 du droit du travail, tout travail dissimulé est interdit.
- Les organisateurs ne sont pas responsables des intempéries, libre à vous de débiller ou pas (aucun remboursement ne sera effectué).
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte, dégâts...

Les organisateurs tiendront l'unique point de vente de boissons et de restauration

Tout dossier incomplet ne sera pris en compte

Bulletin d'inscription à retourner : Amicale des Aînés de la Magdelaine Sur Tarn
Mairie 1 Place du Souvenir 31340 La Magdelaine sur Tarn

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :

Les places avec véhicules étant limitées, les exposants souhaitant un emplacement avec véhicule doivent obligatoirement appeler au 06 79 12 74 24*

Longueur d'emplacements souhaités : 3 € le mètre par tranche de 3m X

Exemple : 3m = 9€ / 6m = 18€ / 9m = 21€ / 12m = 36€ etc...

***Attention** : Emplacement avec véhicule = 6m minimum

Total :€

Ci-joint (obligatoire) :

Chèque de € à l'ordre de l'Amicale des Aînés

(Si le nom donné lors de la réservation est différent de celui de votre règlement, merci de l'indiquer au dos du chèque)

Photocopie recto/verso de ma carte d'identité ou passeport. Si professionnel, photocopie du n° registre du commerce

Attestation sur l'honneur :

Je soussigné(e) déclare sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement.

Fait à : Le :

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé" :